



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du Conseil du 18 janvier 2022, un avis de motion a été donné et le projet de règlement numéro 484-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Joliette a été présenté aux membres du Conseil.

Le règlement numéro 484-2022 sera adopté lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 février 2022 au lieu habituel des sessions au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent projet de règlement peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 25<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt-deux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 25 janvier 2022 entre 8 h 30 et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 janvier 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.



Signature